



CONSEIL MUNICIPAL

**Compte-rendu de séance
Du 21 novembre 2022
à 19 heures 30 minutes**

Date convocation :	21/10/2021
Affichage :	02/12/2021
Membres du Conseil Municipal en exercice :	23
Présents :	14
Absents excusés :	4
Procurations :	5
Votants :	19

PRÉSENTS	Mmes Sylvaine GENDRON, Corinne LEBRUN, Elsa MARRE-LARTIGUE, Anne-Emmanuelle RAMOND, Isabelle SENE, Valérie VANDON Mrs Paul-Marie BLANC, François BOMPAY, Francis CAMMAS, Jean-Pierre CERISIER, Eric CHELLE, Jacques DEJEAN, Roland ESTRADE, Claude HELIN
ABSENT(E)S	Mmes, Angeline BONNET, Nicolas Papaix, Muriel LUX, Christian DIEZ, Caroline Prigent, M.Cédric Lavigne, M. Jean-Christophe Sanchez, Monsieur Alain LARGE, Pauline MARQUET.
PROCURATIONS	Mme Muriel LUX à Corinne LEBRUN Mme Pauline MARQUET à Valérie VANDON M. Christian DIEZ à Jean-Pierre CERISIER M. Alain LARGE à Roland ESTRADE M. Jean-Christophe SANCHEZ à Franck CAMMAS
PRÉSIDENT	M. Paul-Marie BLANC
SECRETÉAIRE	M. Franck CAMMAS
ORDRE DU JOUR	<ol style="list-style-type: none"> 1. Intercommunalité : Renouveau de la convention de mise à disposition enfance jeunesse 2. Finances : Demande de subvention auprès du Département pour le renouvellement du parc informatique de la Mairie 3. Finances : Demande de subvention auprès du Département pour le changement du serveur informatique 4. Finances : Demande de subvention auprès du Département pour la création du site informatique des services techniques 5. Recensement : Création de 5 postes d'agent recenseurs <p>Décisions du Maire.</p> <p>Informations diverses</p>

M. le Maire ouvre la séance à 19 heures 30 minutes.

Il procède à l'appel et fait état des procurations.

Le quorum étant atteint, il propose au Conseil municipal de désigner M. Franck CAMMAS en qualité de secrétaire de séance.

VOTE	Pour :	19
	Contre :	0
	Abstention :	0

M. le Maire demande s'il y a des remarques sur le compte rendu de la séance du 21 novembre 2022.

M. le Maire propose d'adopter le compte rendu en conséquence :

VOTE	Pour :	19
	Contre :	0
	Abstention :	0

Intercommunalité – Renouveaulement de la convention de mise à disposition enfance jeunesse

Mme Valérie Vandon présente le fonctionnement de la mise à disposition du service enfance jeunesse et explique qu'à compter de 2023 les interventions des agents techniques et médiathécaires ne seront feront plus l'objet d'un Remboursement de la part de la Communauté des Communes

M. le Maire précise que les mises à disposition viennent se calquer sur les attributions de compensation

Le Conseil municipal, après avoir entendu l'exposé de M. le Maire et en avoir délibéré, décide :

VOTE	Pour :	19
	Contre :	0
	Abstention :	0

Finances – Demande de subvention auprès du Département pour le renouvellement du parc informatique de la Mairie

Afin de pouvoir bénéficier de l'aide financière du Département, pour le **renouvellement du parc informatique** de la Mairie, estimé à **9 333,98 €** il sera proposé au Conseil municipal d'autoriser Monsieur le maire à faire la demande d'une telle subvention.

Le Conseil municipal, après avoir entendu l'exposé de M. le Maire et en avoir délibéré, décide :

VOTE	Pour :	19
	Contre :	0
	Abstention :	0

Finances – Demande de subvention auprès du Département pour le changement du serveur informatique

Afin de pouvoir bénéficier de l'aide financière du Département, pour le **renouvellement du serveur informatique** de la Mairie, estimé à **28 310, 54 €** il sera proposé au Conseil municipal d'autoriser Monsieur le maire à faire la demande d'une telle subvention.

Le Conseil municipal, après avoir entendu l'exposé de M. le Maire et en avoir délibéré, décide :

VOTE	Pour :	19
	Contre :	0
	Abstention :	0

Finances – Demande de subvention auprès du Département pour la création du site informatique des services techniques

Afin de pouvoir bénéficier de l'aide financière du Département, pour l'équipement informatique des nouveaux ateliers techniques, estimé à 5 984,65 € il sera proposé au Conseil municipal d'autoriser Monsieur le maire à faire la demande d'une telle subvention.

Le Conseil municipal, après avoir entendu l'exposé de M. le Maire et en avoir délibéré, décide :

VOTE	Pour :	19
	Contre :	0
	Abstention :	0

Recensement – Création de 5 postes d'agent recenseurs

Afin de pouvoir procéder au recensement de la population et conformément aux préconisations faites par l'INSEE concernant les besoins de la commune et estimées en fonction du nombre de logement, la Commune de Bérat doit procéder au recrutement de 5 agents recenseurs.

A cette fin, il est proposé aux conseillers municipaux d'acter la création de 5 postes d'agents recenseurs.

VOTE	Pour :	19
	Contre :	0
	Abstention :	0

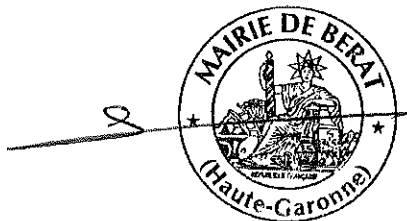
Décisions du Maire

- 22-097 Marchés Publics – Avenant n°4 au lot n°3 du marché public de travaux de réhabilitation de l'hôtel Derrac : Gros Œuvre
- 22-098 Finances - virement de crédits
- 22-099 Marchés Publics – Avenant n°1 au lot n°13 du marché public de travaux de réhabilitation de l'hôtel Derrac : Peinture
- 22-100 Marchés Publics – Avenant n°2 au lot n°15 du marché public de travaux de réhabilitation de l'hôtel Derrac : Electricité
- 22-101 Location du bien situé 7 Rte de Rieumes, 31370 Bérat – Bail commercial boulangerie.
- 22-102 Location du bien situé 22 Rte de Rieumes, 31370 Bérat – Bail commercial boucherie.
- 22-103 Location du bien situé 7 Rte de Rieumes Apt D, 31370 Bérat – Bail location.
- 22-104 Marchés Publics – Avenant n°2 au lot n°13 du marché public de travaux de réhabilitation de l'hôtel Derrac : Peinture

Informations diverses

M. Le Maire lève la séance à 20h00

Le Maire
Paul-Marie BLANC



Le Secrétaire de séance
Franck CAMMAS